

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	28
Objet	PARTICIPATION FINANCIERE A LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE DE SECOURS A SAINTE SAVINE – AVENANT N°01 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT
Rapporteur	Guy DELAITRE

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 99
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoit.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Présents mais ne prennent pas part au vote : BAUDOUX Bruno, BETTINGER Sylviane, BILLET André, BRET Marc, CHEVALIER Bertrand, DELAITRE Guy, DUQUESNOY Olivier, GIRARDIN Olivier, GROSJEAN Patrick, HONORÉ Nicolas, LEDOUBLE Catherine, LEPRINCE Didier, LEROY Marie-Thérèse, MAGLOIRE Arnaud, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky.

Excusés et ont donné pouvoir mais ne prennent pas part au vote : BLANCHARD Dominique, CHOMAT Christophe, DUSACQ Maxime, GANTELET Bruno, MEIRHAEGHE Sonia, PAUWELS Cécile, QUINTART Sylvie, RAYMOND Arnaud.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
99	24	99	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022**PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE DE SECOURS A SAINTE SAVINE
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT**

Annexe : Projet d'avenant n° 1 à la convention de financement

Exposé :

Par une délibération en date du 3 juillet 2017, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole a décidé de participer financièrement à la construction d'un centre de secours et de lutte contre l'incendie à Sainte Savine. Le coût initial de ce nouvel équipement réalisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube (SDIS) était estimé à 5 600 000 euros hors taxes et financé à hauteur de :

- 2 600 000 € par le Département de l'Aube soit 46,43 % du montant estimé de l'opération,
- 2 000 000 € par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Département de l'Aube soit 35,71 % du montant estimé de l'opération,
- 1 000 000 € par la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole soit 17,86 % du montant estimé de l'opération.

Ces engagements financiers ont fait l'objet d'une convention signée entre les trois partenaires le 26 juillet 2017.

A ce jour, le centre de secours implanté à Savine est opérationnel, mais le montant définitif de cette opération s'élève à 6 600 000 €. En vertu des engagements contractuels des trois partenaires, leurs participations financières respectives devraient être augmentées en fonction du coût final de l'opération. Ainsi la participation financière de Troyes Champagne Métropole devrait atteindre 1 179 000 € ($6\,600\,000\text{ €} \times 17,86\%$), soit une augmentation de 179 000 € par rapport à la subvention allouée initialement.

Mais afin d'améliorer les accès et la desserte du nouveau centre de secours, Troyes Champagne Métropole a réalisé à la demande du SDIS, des travaux d'aménagement du boulevard Sarrail (tourne à gauche repositionnement et sécurisation de pistes cyclables) pour un montant de 296 400 € hors taxes.

En contrepartie de ces aménagements du boulevard Sarrail, les trois financeurs ont convenu de ne pas augmenter la participation financière de Troyes Champagne Métropole à la construction du nouveau centre de secours. Aujourd'hui presque totalement soldée, la subvention allouée au SDIS de l'Aube reste donc fixée à 1 000 000 €.

L'objet du projet d'avenant n° 1 à la convention de financement du 26 juillet 2017 est d'acter le coût actualisé de l'opération à 6 600 000 € hors taxes et de répartir comme suit les participations des trois financeurs :

- Département de l'Aube : 3 243 140 €
- Service Départemental d'Incendie et de Secours : 2 356 860 €
- Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole : 1 000 000 €

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le projet d'avenant n°1 à la convention de financement de la construction du nouveau centre de secours situé à Sainte Savine qui acte le coût hors taxes de l'opération à 6 600 000 € et maintient à 1 000 000 € la participation financière de Troyes Champagne Métropole à cette opération**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention de financement du 26 juillet 2017**